



SCI à 2, rachat des parts en nom propre

Par Thatchy

Bonjour, je suis dans une SCI avec un parent.
J'aimerais posséder en nom propre le seul bien qui s'y trouve pour y habiter en RP.

Comment procéder au plus simple :

1. Racheter les parts de la SCI => puis le vendre à moi-même
2. Racheter la SCI et récupérer la moitié du rachat (mon propre argent).

Il y a t-il plus simple ? le crédit en cours sur le bien doit être remboursé puis réitéré ?

Merci pour vos réponse

Par ESP

Bonjour
Le rachat du bien en nom propre est un motif de dissolution de la sci.

Par Thatchy

Comment s'effectue la comptabilité ?

Pour un bien de 400.000?

si je suis à 50%, je rachète les 50% restant ?

Ou je rachète 100% en nom propre, et me reverserai 50% (lors de la dissolution de la sci) ?

Paie t-on des taxes sur ce double transfert (1. Acheter à la SCI 2.Récupérer 50% son argent qui a été récupéré lors de la vente)

Si oui, ma question est : N'y a t-il pas un moyen plus rapide et plus simple faisant intervenir les sommes directement en jeux ?

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,
De toute façon il faut enregistrer la mutation avec un acte notarié. Le notaire vous dira comment procéder au plus simple.